

TROISIEME PARTIE : Regards croisés sur l'éducation et la réinsertion des filles.

Dans cette partie, nous allons faire une comparaison du système éducatif suisse et malgache afin d'en tirer le meilleur et ainsi proposer des solutions pour empêcher les jeunes filles d'arrêter l'école trop tôt ou bien pour leur réinsertion sociale. Il est vrai que le contexte est très différent. Mais c'est le même problème, un problème humain qu'on doit dépasser et résoudre à l'aube du troisième millénaire. Le séjour en Suisse a été particulièrement riche et profitable pour les binômes malgaches : un autre monde, un autre système éducatif, pourtant, des problèmes communs. Certes, l'altérité joue toujours : le Vaud vu par nous, qui foulons pour la première fois un sol étranger est « le pays où tout va bien ». Il faut vraiment chercher pour voir ce qui ne va pas. Cela vaut pour la réinsertion des filles et la déscolarisation.

I. Présentation générale du système éducatif Suisse:

La Suisse est constituée par 26 cantons . Chaque canton possède sa propre organisation dans le domaine de l'éducation. L'élaboration du programme scolaire, connu sous le nom de plan d'étude, et la scolarisation des élèves sont à la charge du canton tout en respectant les grandes lignes définies par la convention inter cantonale.

Il existe deux niveaux en général : le degré primaire, le degré secondaire et le gymnase. Le degré primaire dure 8ans repartit en deux cycles : premier cycle primaire et deuxième cycle primaire. Ces deux cycles s'étalent respectivement sur quatre ans, puis le degré secondaire dure encore 4 années. Les enfants commencent leur scolarité à l'âge de cinq ans. Après 12 ans d'étude, après avoir décroché l'examen final, qui marque la fin du parcours scolaire obligatoire, l'élève passe au gymnase qui s'étale également sur trois ans.

II. Scolarisation gratuite et obligatoire

En Suisse, l'éducation est à la charge de l'Etat et elle est obligatoire. L'Etat organise l'éducation de sorte que tous les enfants soient égaux et aient les mêmes chances. Ainsi, ils distribuent des manuels scolaires adaptés à chaque niveau (cahiers, livres,...).

Cette initiative de l'Etat suisse montre bien l'écart qu'il y a entre nos deux pays. A Madagascar, il y aussi des distributions de kits scolaires au niveau primaire mais ils proviennent des aides que notre pays reçoit.

Mais en Suisse, il faut dire qu'on ne rencontre pas le problème de la jeunesse de la population et que les parents suisses n'ont pas autant d'enfants qu'ici. De plus, les impôts qu'ils paient peuvent largement couvrir ces frais. Donc si l'Etat peut se charger de la scolarisation de tous les enfants suisses c'est qu'il peut se le permettre.

III. Un système éducatif sélectif :

Le système éducatif Suisse se veut sélectif et exigeant. Dès la 8^{ème} année d'étude, les élèves sont classés selon leur niveau en deux classes : la classe VP et la classe VG. Les élèves les plus doués sont placés dans les classes VP où ils se préparent pour rentrer au gymnase (équivalent du lycée) tandis que les élèves qu'ils disent « manuels » sont envoyés dans les classes VG où ils continuent leur scolarisation obligatoire, ils feront des apprentissages de métiers après. Seul le tiers des élèves qui ont eu les meilleurs résultats passent dans les classes VP.

Mais là encore, ce ne sont pas tous les élèves des classes VP qui iront au gymnase. Les élèves passent un examen final. La note qu'ils obtiennent lors de cet examen s'additionne à leurs notes journalières ce qui leur donne leur note définitive. Ils seront notés sur six (06) et ils doivent obtenir la « moyenne » dans toutes les matières soit un minimum de quatre (04) points au risque d'être recalés.

S'ils n'obtiennent pas cette moyenne de quatre sur six, ils peuvent redoubler la classe afin d'obtenir la moyenne pour passer au gymnase. Mais une fois que les élèves savent qu'ils ont déjà la note requise, certains deviennent des perturbateurs en classe.

Mais à la fin de l'année scolaire, les enseignants peuvent donner un demi-point à un élève qu'ils jugent méritant si c'est le point qui lui manque pour rentrer au gymnase. Les élèves qui n'iront pas au gymnase iront en apprentissage vers d'autres institutions spécialisées tel que l'OPTI et l'UTT.

Chez nous, à Madagascar, la sélection se fait au niveau de l'entrée dans les établissements publics, pour passer du primaire au collège puis du collège au lycée, où les places sont limitées et les élèves doivent passer des concours. Mais comme nous l'avons vu plus tôt, bien des enfants quittent le banc de l'école avant même de passer ces concours.

Selon, des parents suisses à qui nous avons parlé, ils ne considèrent pas que les enfants qui vont en apprentissage d'un métier soient plus défavorisés que ceux qui vont au gymnase et feront des études universitaires et qui après ne trouveront peut-être pas d'emploi. Ce qui n'est pas de l'avis de ces enfants qui se considèrent plutôt comme des rejets de la société.

Si nous faisons un calcul simple une moyenne de passage de quatre sur six (4/6) suisse correspondrait à une note de treize virgule trente-trois sur vingt à Madagascar (13,33/20) soit

à une mention assez-bien. Ce qui reviendrait à relever le taux d'échec et d'abandon scolaire à Madagascar.

Cette culture de l'excellence ne prenant que le tiers d'une classe et complète à l'opposé de ce que nous voulons instaurer à Madagascar : une éducation pour tous et le zéro redoublement. D'ailleurs, l'Etat malgache avait même pensé à réintroduire les enfants qui avaient déjà décroché l'école pour la rentrée 2014-2015.

IV. Une sélection en faveur des filles :

Ce classement très tôt des élèves (dès l'âge de 13ans) favoriserait plus les filles car à ce qu'il paraît les filles s'éveilleraient plus tôt que les garçons. En effet, lors de nos observations de deux classes de 9^{ème} à l'Etablissement Primaire et Secondaire C.F. Ramuz dont l'une était une classe VP et l'autre VG, nous avons constaté que pour la classe de 9^{ème} VG qui comptait 15élèves à son effectif il n'y avait que 6 filles tandis que pour la 9^{ème} VP avec 22 élèves, elle comptait 13 filles soit plus de la moitié de son effectif à ses rangs. Dans la classe VP, les filles étaient plus actives que les garçons qui n'ont jamais levé la main pour répondre aux questions de l'enseignant.

A Madagascar, une sélection se fait au niveau de l'entrée en classe de première au lycée, bien que les élèves soient libres de leur choix, certains iront dans les classes scientifiques et d'autres dans les classes littéraires selon leurs notes. Lors de ces observations de classe, nous avons vu une certaine analogie entre ces classes VP et VG en Suisse et les classes scientifiques et littéraires au lycée de notre pays. Ici, nous n'insinuons pas que les élèves des classes littéraires soient des classes des élèves « manuels » et que les classes scientifiques soient des classes pour les enfants brillants mais cette ressemblance au niveau de l'enseignement des matières scientifiques.

Dans la classe de 9^{ème} VP, lors de la correction d'un exercice de mathématiques, l'enseignant n'avait même pas à écrire au tableau que les élèves anticipaient et comprenaient déjà les réponses tandis que dans la classe VG l'enseignant devait réexpliquer plusieurs fois et finir par inviter les élèves à regarder leur leçon pour finir un exercice.

Toutefois, dans les classes scientifiques de nos lycées, il y a plus de garçons que de filles par rapport aux classes littéraires. Notons aussi que les élèves des classes VP ne sont exclusivement des scientifiques et ceux des classes VG ne sont pas forcément des littéraires.

V. Un programme allégé

Ce qui nous a le plus heurté lors de nos observations c'était le programme de mathématiques que l'enseignant apprenait aux élèves. Lors de nos observations de cours de mathématiques, nous nous attendions à traiter des leçons de mathématiques très avancés où les élèves utiliseraient des calculatrices programmables et de ordinateurs pour résoudre un problème. Mais en réalité, il n'en est rien.

Dans les classes de 9^{ème} (12 à 13 ans), ils étaient dans le chapitre sur les fractions. Dans la 9^{ème} VP, on était dans la partie simplification de fraction et pour la 9^{ème} VG, ils venaient tout juste d'entamer le chapitre, ils en étaient à la définition d'une fraction.

VI. Un encadrement personnalisé

On désigne un professeur responsable à chaque classe et comme chaque classe compte au maximum vingt-cinq élèves, le professeur responsable peut faire un suivi personnalisé de chaque élève. A cela s'additionne, des conseillers d'orientations, des infirmières dans l'établissement et des formateurs que l'Etat envoie au sein des établissements pour l'éducation sexuelle et conseiller les élèves surtout les jeunes filles.

En cas de grossesse précoce, les jeunes filles peuvent avoir recours à l'avortement qui n'est pas proscrit par la loi suisse. Selon une élève de l'OPTI, on peut interrompre une grossesse tant qu'on n'a pas dépassé une certaine date, en allant dans les cliniques publiques accompagnées d'une personne majeure. Elle nous a même expliqué les processus et les méthodes utilisées tout en affirmant qu'elle n'a jamais elle-même eu recours à un avortement.

Mais de toute façon, les grossesses à l'école ne sont pas sanctionnées à l'opposé de chez nous où cela signifie l'exclusion définitive de l'établissement voir même de la société. Dans le campus universitaire de Lausanne on peut même voir des garderies pour les étudiantes qui ont des enfants. De plus, les élèves suisses sont suffisamment bien sensibilisés pour éviter les grossesses précoces.

Ainsi, en Suisse, les jeunes filles sont très bien informées de leurs droits et si nécessaire, elles peuvent compter sur des organismes spécialisés.

Pour la plupart des Malgaches, la sexualité est un sujet tabou. Des associations non gouvernementales dirigées par des étrangers comme Zazakely rencontrent beaucoup de difficultés sur ce sujet. En effet, selon le directeur de l'école, les sponsors étrangers de l'association avaient proposé pour lutter contre les grossesses précoces de mettre un carton de préservatifs à la disposition des élèves de l'association mais le directeur (un ancien

séminariste !) a refusé car cela va à l'encontre même des valeurs véhiculées par la culture malgache.

D'ailleurs, ce sujet sur l'éducation sexuelle à l'école et à l'association a été un important sujet de discussions et de débats entre nous.

VII. Les mesures de réinsertion sociale :

Les abandons scolaires ne sont pas le seul fait de Madagascar, la Suisse connaît aussi ce phénomène. Les élèves qui ne vont pas au gymnase ou qui quittent l'école peuvent se tourner vers des organismes spécialisés pour les aider à se réinsérer dans la société et dans la vie active. Parmi ces organismes on peut compter l'OPTI et l'UTT.

VII.1. L'OPTI

Lorsqu'un élève n'a pas terminé sa scolarité obligatoire et ne va pas au gymnase (les élèves des classes VG), ils vont à L'Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle (OPTI). Mais certains élèves qui n'ont pas eu les points requis pour rentrer au gymnase et veulent réessayer passent aussi une année à l'OPTI.

L'OPTI accueille les élèves, âgés de 15 à 18 ans. Une année à l'OPTI comprend environ 80% de scolaire et 20% de pratique dans les secteurs professionnels, avec des compléments scolaires ciblés, des branches préprofessionnelles selon les secteurs choisis (10-14 périodes/semaine), un suivi intensif en orientation professionnelle et de nombreux stages en entreprise.

A l'issue de l'année un certificat est décerné aux élèves ayant rempli des conditions bien précises établies en fonction des exigences de l'apprentissage. Lors de leur passage à l'OPTI, plus de 80% des jeunes trouvent une solution, en très grande majorité dans le monde professionnel.

L'OPTI semble donc être la solution idéale pour les jeunes qui ne peuvent plus continuer leurs études. Toutefois, lors de notre visite à l'OPTI de Vevey nous avons pu nous adresser directement à ces jeunes sur leurs avis sur l'OPTI. Selon eux, ils viennent là parce que sinon, ils ne savent pas quoi faire. Bien qu'ils savent qu'ils sont chanceux par rapport aux jeunes de Madagascar, aller à l'OPTI est considéré comme dévalorisant.

« C'est difficile de trouver des stages lorsque tu vas chercher un stage dans une entreprise et qu'ils voient que tu es allé à l'OPTI. Ils pensent que tu n'as rien fait l'école et ils ne te prennent pas. » dit un jeune de l'OPTI

« Parfois ce qu'on enseigne ici ce sont des choses que tu sais déjà, ils nous prennent pour des attardés, on nous enseigne des choses très faciles » dit un autre bien que certains ne soient pas du même avis

Lorsque nous avons demandé le fonctionnement de cet organisme à un enseignant, il en ressort qu'en fait ce sont les élèves qui vont chercher eux-mêmes leurs stages d'apprentissages au sein des entreprises mais que le certificat délivré par l'OPTI est un très grand plus pour le jeune lorsqu'il ira chercher son apprentissage. Mais grâce à un partenariat entre l'Etat et l'entreprise, les entreprises sont plus ouvertes aux élèves pour les stages.

Pour ce qui est du programme enseigné à l'OPTI, selon l'enseignant, il y a une très grande différence de niveau entre des élèves d'une même classe à l'OPTI car certains ont décroché depuis longtemps, d'autres attendent l'année pour aller au gymnase et qu'il faut essayer d'avancer au rythme de tout le monde.

VII.2. L'UTT

L'unité de transition au travail - UTT - est un service qui s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons de 15 à 21 ans qui ont besoin d'appui pour la mise en place de leur projet professionnel. L'UTT propose des programmes gratuits à temps partiel tel que des entretiens individuels, des appuis scolaires, un soutien à la recherche de formation et d'emploi, des visites d'entreprises, des stages d'entraînement au travail, etc...

L'UTT reçoit les jeunes qui ont été déjà rejetés par des programme tel que l'OPTI, elle est un peu considérée comme le dernier rempart pour ces jeunes avant d'être complètement mis en marge de la société. Les inscriptions qu'on peut lire dans la salle d'étude témoignent du type de jeunes qui peuvent aller à l'UTT : entre autres on peut y lire une affiche disant de ne pas laisser un sac contenant des objets de valeur tel que les téléphones sans surveillance.

Les jeunes qui vont à l'UTT disposent aussi de cours d'appui de mathématiques et de français mais à des volumes horaires plus réduits qu'à l'OPTI et à l'instar des cours de l'OPTI qui sont organisés comme des cours à l'école dans des salles de classe, ceux de l'UTT sont totalement individualisés alors chaque jeune peut avancer à son rythme et ils sont disposés dans une salle d'étude contenant des tables autour desquelles les jeunes s'assoient. On leur donne les manuels avec des exercices et les corrigés à l'intérieur et c'est seulement lorsqu'ils en ressentent le besoin qu'ils font appel à l'enseignant.

A l'OPTI, les jeunes font également des stages préprofessionnels suivis de postulations et on les prépare à passer des entretiens individuellement. Les jeunes de l'UTT sont même suivis psycho socialement avec des entretiens périodiques.

L'UTT propose plusieurs programmes dont le programme « du côté des filles ». Ce programme destiné aux jeunes filles de 15 à 21ans. Lors des cours d'appui hebdomadaire, il n'y a que des filles dans la salle d'étude. Par rapport à l'autre cours d'appui aux mathématiques que nous avons suivi à l'UTT qui était mixte, lorsqu'il n'y a que des jeunes filles dans la salle, elles s'entraident dans les exercices, discutent entre elles de leurs projets de métiers d'avenir et des entretiens d'embauches qu'elles ont passé. La salle était donc plus animée et les jeunes filles avançaient plus vite.

De ce que nous avons pu observer les centres dans le genre de l'OPTI et de l'UTT ont été mis en place pour rassembler les jeunes qui ne vont plus à l'école et éviter qu'ils traînent dans les rues. Ces ateliers ont été créés face à l'échec de l'école et servent de transition entre le monde professionnel et la scolarisation obligatoire. Les branches aux quelles les jeunes ont accès sont très nombreux (santé, hôtellerie, beauté, habillement, éducation de la petite enfance, mécanique...). Les jeunes filles peuvent postuler à toute sorte de métiers sans être handicapées par le sexe, d'ailleurs, à l'UTT nous avons pu voir une jeune malgache qui voulait devenir photographe. Ainsi, les jeunes peuvent faire des stages dans la branche qui les inspire et faire le choix d'un métier dans lequel ils pourront s'épanouir. Et pour celles qui auraient des enfants, l'UTT prévoit des garderies pour les périodes de cours d'appui ou les entretiens.

A Madagascar, il y a aussi des centres qui reçoivent les jeunes qui n'ont pas fini leurs études mais les offres de stages ou d'emploi pour ces jeunes sont très limitées. Aujourd'hui, même les métiers qui ne demandent aucune qualification comme gardiens d'immeubles requièrent le diplôme de fin d'étude secondaire : le baccalauréat. De plus, les organismes qui sont à Madagascar offrent des formations pour des métiers dits de femmes (comme la couture, coiffure, pâtisserie,...) pour les jeunes filles.

Conclusion de la troisième partie :

La Suisse pays riche et développé mise sur l'éducation de ses jeunes pour garder sa place dans ce monde en continuelle évolution. Ainsi, elle prend en charge d'offrir une éducation de qualité aux jeunes et elle s'assure que chaque jeune ait la même chance d'accéder à cette éducation. Toutefois, ce n'est pas tous les jeunes qui pourront sortir diplômés de l'école car en Suisse l'éducation se veut sélectif. Dès l'âge de 12 ans, l'école met en place des classes de sorte à savoir à partir de là quels sont les élèves les plus doués qui continueront leurs études au gymnase et peut-être après, à l'université et ceux qui sont moins doués qu'on qualifie de « manuel » et qui après leur scolarisation obligatoire se chercheront un métier. Mais, même en Suisse, malgré toutes les mesures mises en place par l'Etat, des jeunes quittent l'école bien avant de terminer leur scolarisation obligatoire. Et là encore pour assurer la transition entre l'école et le travail pour ces jeunes, l'Etat a prévu des institutions pour les aider au mieux dans ce passage. Des organismes tels que l'OPTI et l'UTT ont été mis en place pour l'accompagnement des jeunes sorti du système éducatif pour entrer dans le monde du travail. Là, ils renforcent surtout leurs acquis en mathématiques et en français, qui leurs seront utiles tout au long de leur vie active.

Pour Madagascar, déjà l'entrée et le droit à l'éducation sont sélectifs. Mais ici, la sélection se passe au niveau des moyens financiers des parents qui limitent jusqu'à l'accès aux établissements publics. C'est seulement après que vient la question sur l'aptitude de l'élève. Pour accéder à chaque niveau d'études les jeunes passent des examens puis pour accéder aux écoles publiques, c'est-à-dire à un minimum de dépense pour les parents, ils doivent réussir des concours d'entrées. Mais tout cela n'est pas comparable à la culture de l'excellence en Suisse où la moyenne est de quatre sur six (4/6) soit treize virgule trente-trois sur vingt (13,33/20) alors que chez nous même la moyenne de réussite aux examens officiels est de neuf virgule cinq sur vingt (09,5/20) à neuf virgule soixante-quinze sur vingt (09,75/20) pour la délibération. Mais cela vient peut-être aussi du fait qu'on a allégé le programme en Suisse. Cependant, même avec cet abaissement de la moyenne de passage de nombreux jeunes quittent aussi les bancs de l'école à Madagascar mais contrairement à la Suisse, il n'y a très peu de mesures de réinsertion de ces jeunes.

Pour l'éducation des jeunes filles, la Suisse est plus libérale car là-bas des mesures ont été prises pour éviter les grossesses précoces et si cela s'avère nécessaire l'avortement est aussi autorisé par la loi et pour les jeunes mamans d'autres organismes sont là pour les

soutenir et les aider à avoir une vie stable et autonome. Ces organismes comprennent entre autre des garderies. Ce qui, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce mémoire, n'est pas le cas de l'éducation des filles à Madagascar.